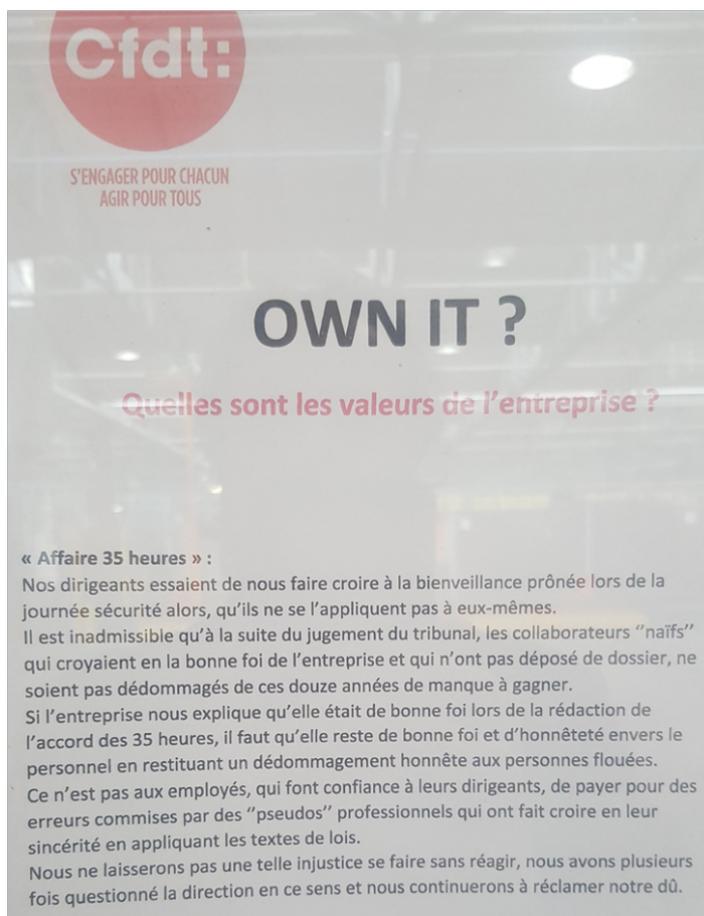


A St Just le 12 Mars 2019

Affaire 35h : quand les détracteurs "professionnels" se rallient à la cause de la CGT !

Alors que l'affaire « des 35 heures » a été jugée en appel et que la **CGT DS Smith Kunheim** et les salariés ont gagné une nouvelle fois sur toutes leurs demandes (pour St Just il faudra attendre le 20 mars), ceux qui tiraient à boulets rouges sur la **CGT** prennent maintenant la direction de DS Smith à partie en lui demandant de faire preuve de « bonne foi et d'honnêteté ».

En effet, un syndicat que nous ne nommerons pas, dans un tract tragi-comique, appelle la direction, son partenaire d'hier, à plus de bienveillance en réglant les sommes dues aux salariés qui n'ont pas déposé de dossier car « ils croyaient naïvement » à la bonne foi de leur employeur.



Heureusement, la **CGT DS Smith St Just** n'a pas attendu, elle ! Elle a bien sûr tenté de raisonner la direction et, face à son refus de négocier, elle a porté les dossiers en sa possession au tribunal des prudhommes.

À nouveau, chacun pourra se faire sa propre idée sur l'attitude pour le moins équivoque des détracteurs professionnels des actions de la **CGT** et sur leurs écrits ainsi que sur le bienfondé du travail des élus de la **CGT DS Smith St Just** sur ce dossier.

La CGT.